

## #7 REVEIL

**Acronyme : REVEIL**

**Titre : L'urbanisme REVersible dans les Espaces InterstitieLs**

**Durée : 24 mois**

**Coût total : 175 414 €**

**Coordinateur : Auxilia**

**Partenaire(s) : Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris, Hamosphère Architecture (EURL)**

### 1. Contexte

Devant les objectifs de réponse au changements climatiques et de transition écologique des espaces, le recours au principe de réversibilité et la valorisation des espaces interstitiels s'érigent comme deux promesses innovantes en faveur de la transition écologique de l'urbanisme. Elles peuvent a priori être utilisées à des fins de plus grande soutenabilité à l'instar de la lutte contre l'artificialisation des sols ou encore la préservation des qualités écologiques des espaces. Du point de vue de l'urbanisme, ils peuvent être vus comme deux moyens d'intégration de l'incertitude dans la planification (réglementaire et opérationnelle), et deux leviers d'amélioration de la capacité d'adaptation voire d'anticipation de l'action locale face à un avenir incertain. Par définition, ces espaces demeurent des outils

d'adaptation, de flexibilité et de transformabilité du territoire. En effet, la réversibilité ouvre le champ des possibles à l'urbanisme avec des espaces interstitiels incarnant des lieux non institutionnalisés, objets de réalisation spontanée, parfois temporaire, souvent encore malléable et pouvant s'affranchir des règles usuelles de planification urbaine. Or, si le recours au principe de réversibilité et la valorisation des espaces interstitiels comportent a priori de nombreuses convergences en faveur de la transition écologique de l'urbanisme, d'une part, elles restent à vérifier, et d'autre part, leur étude conjointe a été peu investie : Comment ces deux leviers peuvent-ils être déployés en faveur de la transition écologique des espaces ? Peuvent-ils et doivent-ils se conjuguer ? A quelles conditions ?

### 2. Objectifs

D'une part, REVEIL entend produire des connaissances nouvelles sur deux moyens d'action sur les espaces urbains en situation d'incertitude (la valorisation des espaces interstitiels et l'application du principe de réversibilité) ainsi que sur les apports de la réversibilité dans la transformation écologique des espaces. D'autre part, il vise à éclairer l'action publique locale sur les conditions d'application de l'urbanisme réversible dans

les espaces interstitiels, tant du point de vue organisationnel, politique, environnemental, d'acceptabilité et de désirabilité. Ce projet de recherche entend contribuer au débat sur l'urbanisme soutenable et les apports potentiels des interstices dans la transition écologique des espaces urbains et périurbains.

## 3. Programme de travail, méthodes et approches

Pour comprendre où, quand et comment l'urbanisme réversible appliqué dans des espaces interstitiels favorise la transition écologique des espaces, le projet REVEIL reconnaît la nécessité d'identifier d'une part les conditions d'émergence et d'application de ces deux concepts, et, d'autre part, leurs impacts en matière écologique. Afin d'assurer le déploiement éventuel de l'urbanisme réversible dans les espaces interstitiels appropriés, le projet se déroulera en différentes tâches mobilisant la méthode de l'étude de cas. Il s'agira de comprendre comment s'opèrent localement la valorisation de ces espaces et les conditions de déploiement d'un urbanisme réversible dans ces espaces, et quel est le rôle de l'action publique territoriale dans ces démarches. Tout d'abord une analyse des conditions d'émergence et de mise en œuvre du principe de réversibilité dans les espaces interstitiels sera réalisée (tâche 1). Dans un

second temps une évaluation multicritères de l'impact environnemental de la réversibilité dans les espaces interstitiels visera à objectiver ses apports pour la transition écologique (tâche 2). A la suite, seront analysées les perceptions et représentations associées à l'urbanisme réversible dans ces espaces interstitiels afin d'identifier les freins et les leviers culturels à son déploiement (tâche 3). Cette dernière tâche a pour objectif d'apprécier la désirabilité et l'acceptabilité de cette approche. Enfin, une étape de « transfert et essaimage » (tâche 4) est prévue afin de valoriser scientifiquement les résultats portant sur les terrains (dense/ peu dense) et les problématiques plurielles (réversibilité/interstices) du projet REVEIL ; ainsi que le transfert des résultats vers l'action territoriale et la communauté scientifique.

## 4. Application et valorisation

La valorisation du projet REVEIL sera menée à la fois sur le plan scientifique et technico professionnel. La communication scientifique relative aux travaux effectués dans le cadre du projet et aux résultats obtenus se fera de manière pluridisciplinaire (urbanisme, sciences politiques, science de gestion) et à travers des colloques ou bien des publications. Du point de vue scientifique, ce projet apportera de nouvelles connaissances sur le processus de valorisation des espaces interstitiels d'une part, et sur les conditions d'application de l'urbanisme réversible d'autre part. Est également attendue une grille d'analyse multicritères relative aux impacts environnementaux de l'urbanisme réversible

dans les espaces interstitiels. Les autres retombées du projet sont des monographies et analyses transversales de cas d'études, ainsi qu'un référentiel d'application de l'urbanisme réversible dans les espaces interstitiels. Ainsi ce projet permettra de préciser les conditions d'application de l'urbanisme réversible dans ces espaces, tant du point de vue organisationnel, politique, qu'en termes d'intérêt environnemental et d'acceptabilité et désirabilité. La finalité du projet REVEIL étant de considérer l'urbanisme réversible comme un réel outil d'aménagement du territoire.